

Réf: Dossier 431290

Avis de constitution

SOCIETE « ASSURANCES CONSEILS SERVICES FINANCIERS » en abrégé « ACSF »

Siège ABIDJAN-COCODY, Riviera, PALMERAIE IV, Lot 292, Ilot 03, 01 Boîte Postale 6428 ABIDJAN 01,, Lot 292, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 09/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSURANCES CONSEILS SERVICES FINANCIERS » en abrégé « ACSF »

Objet : -Toutes activités et toutes opérations de courtage, d'assurance et réassurances et de Conseils ;
-La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie d'achat, de création de sociétés nouvelles, d'apports ou fusions.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY, Riviera, PALMERAIE IV, Lot 292, Ilot 03, 01 Boîte Postale 6428 ABIDJAN 01,, Lot 292, Ilot 03

Dirigeant(s) M OUATTARA KOBENAN FREDERIC MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09123 du 02/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53853/GTCA/RC/2025 du 02/09/2025

